

# Fondation du Fonds de garantie légal de la branche suisse du voyage

## Rapport annuel 2014

### Table des matières

- 1. Situation du marché**
- 2. Marche des affaires**
- 3. Evolution du nombre de participants**
- 4. Contrôles de solvabilité**
- 5. Bilan et comptes annuels 2014**
- 6. Secrétariat du Fonds de garantie / Conseil de fondation**

## 1. Situation du marché

Grâce à une situation économique restée stable dans notre pays en 2014, alliée à la décision de la BNS de maintenir le taux de change plancher de 1.20 franc pour 1 euro, les voyagistes suisses ont enregistré une importante croissance débouchant pour certains sur un chiffre d'affaires record. Les ventes des entreprises affiliées au Fonds de garantie ont ainsi progressé de CHF 6.167 milliards à CHF 6.375 milliards au cours de l'exercice sous revue, ce qui correspond à une hausse de 3.37%.

Une image qu'il s'agit toutefois de relativiser au vu des perspectives actuelles. En effet, suite à l'abolition du taux plancher franc-euro par la BNS en janvier 2015, les voyagistes ont vu leur chiffre d'affaires baisser sensiblement. Des changements importants, tels que la mue du détaillant classique en micro-tour-opérateur et le phénomène des achats directs, réduisent en outre la transparence jadis usuelle. Pour toutes ces raisons, les risques pour la Fondation sont en forte augmentation.

## 2. Marche des affaires

Après trois ans sans sinistres, la Fondation a dû intervenir en 2014 pour les trois participants suivants, qui ont déposé leur bilan ou mis un terme à leur activité:

- Marcellos Travel Service AG, Zurich  
Suspension des activités le 13.07.2013, ouverture de la faillite le 12.03.2014
- Travel Station & Gallery GmbH, Affoltern am Albis  
Suspension des activités le 19.09.2013, ouverture de la faillite le 12.06.2014 (sous le nom d'Akamar GmbH, Zurich)
- Chailly Voyages Mathias Aschwanden, Lausanne  
Suspension des activités le 12.06.2014, dissolution de l'entreprise individuelle au 18.12.2014

Tous les voyages ayant pu avoir lieu comme prévu, les consommateurs concernés n'ont pratiquement pas été lésés. Au cours de l'année sous revue, le Fonds de garantie s'est acquitté de versements et de prestations pour un montant total de CHF 408'217. Après encaissement des garanties individuelles fournies par les sociétés impliquées, la perte se monte à CHF 157'923 pour la Fondation.

Depuis sa création en 1994, le Fonds de garantie a versé des indemnités à 5'458 clients d'agences de voyages ainsi qu'à de nombreux tour-opérateurs à hauteur de CHF 8.86 millions, dont près de la moitié était couverte par les garanties des participants.

Malgré les dommages, le Fonds de garantie enregistre un nouveau résultat positif, imputable à la bonne marche des affaires des participants ainsi qu'aux produits issus des placements financiers, qui lui a permis d'augmenter les provisions pour sinistres de CHF 375'698.

Ce résultat est toutefois à relativiser dans la mesure où une procédure de faillite a été ouverte à l'encontre de la société Intertravel SA, Glattbrugg, au cours de l'exercice. Le dommage est estimé à près de CHF 1 million (après déduction des garanties), un montant qui pèsera lourd dans les comptes 2015.

## 3. Evolution du nombre de participants

Le nombre de participants est pratiquement inchangé avec 17 démissions et 16 nouvelles affiliations. Par ailleurs, le Fonds de garantie a enregistré une augmentation nette de cinq succursales. Les sinistres, reprises de sociétés et cessations d'activités ont été compensées par les créations d'entreprises.

1'455 entreprises au total (succursales comprises) étaient affiliées au Fonds de garantie au 31 décembre 2014.

#### 4. Contrôles de solvabilité

Les contrôles de solvabilité systématiques effectués auprès de tous les participants au Fonds de garantie constituent le volet le plus important de la gestion des risques pratiquée par la Fondation. 34.8% des participants ont fait l'objet d'un contrôle au cours de l'année sous revue, ce qui correspond à un nombre total de 196 agences de voyages.

#### 5. Bilan et comptes annuels 2014

Les recettes provenant des contributions annuelles et des taxes d'inscription ont augmenté de CHF 7'958, à savoir de 0.7%. L'émolument pour frais administratifs a rapporté CHF 141'500. Les produits des placements financiers ont progressé de CHF 2'212, en d'autres termes de 0.8%. Ce résultat est à mettre au compte de l'évolution positive de la fortune, de la gestion intensive des dépôts ainsi que d'une politique de placement conservatrice. Les gains de cours réalisés – sur la base d'un petit portefeuille d'actions – restent modestes à hauteur de CHF 21'321. A ce bénéfice s'ajoute un bénéfice comptable non réalisé de CHF 48'849. Les charges s'élèvent à CHF 1'081'000, en hausse de 4%, essentiellement en raison des changements intervenus au niveau de la direction ainsi que d'un plus grand nombre de contrôles de solvabilité réalisés en externe. Comme déjà mentionné, le compte de résultat boucle sur un excédent de recettes de CHF 375'698. Une fois ce montant attribué aux provisions pour sinistres, ces dernières se montent à CHF 10'361'695 début 2015.

L'organe de révision OPES confirme dans son rapport du 15 juin 2015 que la comptabilité a été tenue en bonne et due forme et qu'elle est conforme à la loi suisse, à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements.

#### 6. Secrétariat du Fonds de garantie/ Conseil de fondation (situation au 31.12.2014)

##### Secrétariat

Fonds de garantie de la branche suisse du voyage  
Etzelstrasse 42, case postale  
8038 Zurich

Stefan Spiess (directeur) et Brigitte Sandhofer (adjointe administrative)

Tél. +41 44 488 10 70 / Fax +41 44 488 10 71

[info@garantiefonds.ch](mailto:info@garantiefonds.ch) / [www.garantiefonds.ch](http://www.garantiefonds.ch)

##### Conseil de fondation

André Dosé, président  
Jacques Lathion, vice-président  
Martin Wittwer, vice-président  
Rolf Besser, licencié en droit  
Daniel Bühlmann

Marcel Bürgin  
Olivier Dupont  
Walter Güntensperger  
Rolf Helbling  
Heinrich Marti

#### Fondation du Fonds de garantie légal de la branche suisse du voyage



André Dosé, président



Stefan Spiess, directeur

**Nombre de participants (situation au 31.12.2014)**

Année	Admissions	Démissions	Participants	Succursales	Total
2013	20	19	564	887	<b>1'451</b>
2014	16	17	563	892	<b>1'455</b>

**Nombre de participants par régions (succursales comprises)**

	Participants, succursales comprises	Proportion en %
Suisse romande	324	22.3%
Berne	167	11.5%
Haut-Valais	17	1.2%
Bâle	88	6.0%
Mittelland	119	8.2%
Suisse centrale	136	9.3%
Tessin	33	2.3%
Grisons	28	1.9%
Ville de Zurich	181	12.4%
Canton de Zurich / Nord-est de la Suisse	276	19.0%
Suisse orientale	86	5.9%
<b>Nombre total de participants, succursales comprises</b>	<b>1'455</b>	<b>100%</b>

**Faits et chiffres (indications en CHF)**

Exercice	2014	2013	2012
Nombre de participants (succursales comprises)	1'455	1'451	1'484
Contributions annuelles	1'107'530	1'099'571	1'082'764
Bénéfices/pertes de cours sur placements (réalisés)	21'321	5'270	63'082
Bénéfices/pertes de cours sur placements (non réalisés)	48'849	-39'044	-136'159
Honoraires du Conseil de fondation (conseils juridiques compris)	81'922	75'900	75'400
Bénéfice d'exploitation	533'622	489'455	421'135
Paiements pour sinistres en faveur de consommateurs/tour-opérateurs	408'217	0	0
Paiements pour sinistres après déduction des prestations de garantie	157'923	0	0
Constitution de provisions pour sinistres	375'698	489'455	421'135
Dissolution de provisions pour sinistres	0	0	0
Provisions pour sinistres	10'361'695	9'985'997	9'496'541
Assurance pour gros sinistres	4'000'000	4'000'000	4'000'000
Prestations de garantie spécifiques aux entreprises	54'000'000	53'000'000	50'000'000
Chiffre d'affaires total des participants	6.375 milliards	6.167 milliards	5.964 milliards

Zurich, le 24 juillet 2015